

le libertaire

Rédaction :
Administration : N. FAUCIER
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
(Chèque postal : N. Faucier 1165-55)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

RÉALISME" ET "UTOPIE"

"Utopistes ! nous jette avec un sourire mépris le « Français moyen », ce garçon sérieux, correct d'idées comme de mise et qui prétend ne point bayer aux chimères.

"Utopistes !" nous stigmatisent avec la même ardeur haineuse le fasciste, le républicain, le socialiste démocrate et son frère le bolcheviste. Eux aussi sont des gens sérieux.

"Utopistes !" répète ce brave homme qui passe et qui dira comme tout le monde pour s'éviter la peine de réfléchir.

Il paraît que nous sommes des utopistes.

Et puis après ?

Certes, et c'est cela qu'on veut dire, il y a un contraste inouï entre nos aspirations libertaires et l'état actuel des sociétés humaines.

L'on pourrait dire que jamais ce contraste n'a pris un caractère aussi tragique, aussi poignant que pendant ces quatorze dernières années.

Les années de la guerre et celles de l'après-guerre. Années sinistres où nous avons vu triompher tout ce que nous détestions, traitir tout ce que nous aimions et parfois par ceux qui étaient le plus près de nous.

Les années de la guerre et l'après-guerre sinistre qui en est la conséquence aussi funeste que logique.

Ici les horreurs du fascisme. Là-bas le règne du soviétisme : le poison militarisé, autoritaire, policier, intoxiquant, des partis socialistes auxquels leur participation à la guerre a enlevé le peu de signification qui leur restait, définitivement conquis par la conquête des pouvoirs publics et l'espoir des participations ministérielles.

Des organisations ouvrières démoralisées et divisées. Un capitalisme insistant et agressif, réduisant ici des millions de travailleurs au chômage, là en obligeant d'autres à un surmenage abominable par ses méthodes de rationalisation.

Et avec cela, découlant de tout cela, la menace de la guerre qui couve et que tous les gouvernements préparent, fascistes, républicains ou bolcheviks, camouflés de dénégations hypocrites et de déclarations pacifistes, la guerre qui sera cette fois, une guerre d'extermination.

Mais c'est précisément parce que cette horreur sociale existe que nous nous dressons contre elle.

Nous sommes seuls contre tout et contre tous.

Avez-vous tort pour cela, est-ce une raison de désespérer ?

Quelqu'un n'a-t-il pas dit que « le plus fort est celui qui est le plus seul » ?

Celui qui a le courage d'avoir raison contre tous et pour le bien de tous.

L'armée et la guerre, la police et la répression, le salariat qui est la prostitution du travail et la propriété, l'autorité sous toutes ses formes, voilà ce que nous voudrions voir disparaître.

Nous sommes des utopistes.

Mais les « réalistes » viennent nous dire, si tant est qu'ils condescendent à discuter avec nous :

— Vous n'êtes pas pratiques. Pourquoi ne pas utiliser plutôt ces institutions ? Ne peut-on pas faire la guerre pour la bonne cause, se servir de la machinerie d'Etat dans l'intérêt public, utiliser judicieusement la police et le pouvoir, socialiser le salariat. Et si tout ce qui se fait actuellement au nom de l'Etat bourgeois se faisait, par exemple, au nom du prolétariat, n'en concevriez-vous pas une grande satisfaction ?

Un autre « réaliste » viendra vous dire :

— Il ne faut pas en demander trop à la fois. Que penseriez-vous de quelques bonnes petites réformes démocratiques et sociales ?

Et un autre :

— Avant tout, il faut combattre la réaction et voter pour les candidats de gauche...

Nous sommes des utopistes. Parce que tout ce qu'on nous offre là nous apparaît grotesque, insuffisant et pernicieux.

Parce que nous en avons assez de vivre en ce milieu abject qu'est la civilisation du XX^e siècle.

Parce que nous trouvons ridicule de

subir la captivité d'institutions ignobles et de préjugés autoritaires hideux, vieux de trois et quatre mille ans, qui font depuis longtemps la risée et le dégoût de tout ce qui pense et dont il serait enfin temps de se débarrasser.

Nous sommes des utopistes. Nous n'avons pas l'admiration de la trique ni de celui qui la porte.

Nous ne croyons pas à la nécessité du soldat, ni du garde-chiourme, ni de l'homme politique.

Nous concevons une humanité sans casernes, sans bagnes et sans chaise électrique.

Une humanité sans guerre et sans misère.

Nous concevons une société libre « sans obligation ni sanction » et cela oufusque fort nos « réalistes ».

— Car enfin, disent-ils, s'il n'y a plus de justes lois et de sévère répression, qu'est-ce qui empêcherait les gens de commettre des crimes toute la journée ?

Ces gens-là se représentent sans doute l'assassinat comme une sorte de partie de plaisir à laquelle ils se livrent volontiers s'ils l'osent. Ils s'imaginent peut-être que la répression a jamais endigué la criminalité. Ils veulent ignorer l'ignominie de cette répression et que ce qui se passe dans les bagnes et les prisons est plus abject que ce que jamais malfaiteur a perpétré.

Et ils veulent oublier les innombrables victimes qu'assassine leur honnête société autoritaire, la pire criminelle, par la misère, les maladies et les suicides qu'elle entraîne et par la guerre.

Et que dans une société un peu humaine, les causes et les occasions du « crime » disparaîtraient presque entièrement.

— Mais, et ici le « réaliste » croit avoir trouvé un argument décisif, que peut devenir une société où le travail ne sera pas obligatoire ? Lorsqu'il n'y aura plus l'appât du gain, la peur de la misère et de la prison, pourquoi s'astreindre au labeur ? Consommer, les gens le voudront bien, mais qu'est-ce qui les contraindra à produire ?

Hé, cher Monsieur « réaliste », pourquoi diable voulez-vous qu'ils y soient contraints ? Tout ce qui s'est jamais fait de vraiment beau et fécond dans le monde a été le produit d'un effort volontaire et, comme vous diriez, désintéressé. Ces hommes qui ont usé toute leur vie à la recherche d'une de ces vérités scientifiques qui ont transformé le monde, ces autres qui s'efforcent de tirer une beauté nouvelle des mots, des idées, des sons et des formes, croyez-vous que ce qu'ils ont fait, c'était pour l'amour de l'argent. Le vrai salaire de leur œuvre, c'était leur œuvre même, la joie de trouver, l'orgueil de créer, ces sentiments les plus forts et plus magnifiques que puisse éprouver l'homme.

La joie d'œuvrer, l'orgueil de créer, l'esclavage du salariat les émousse. On ne peut pas demander à un prisonnier de mettre beaucoup d'enthousiasme au labeur qu'on lui impose. Et pourtant ces sentiments sont si forts et si naturels que, même dans l'atelier capitaliste, l'ouvrier arrive parfois à oublier la contrainte qu'il subit et à se prendre d'amour pour son travail. Que serait-ce dans la cité libre.

Le « réaliste » objectera les paresseux, les inaptes. Peut-être, mais il est permis de supposer que leur nombre sera de beaucoup inférieur à celui des « travailleurs » employés à des besognes inutiles ou malfaisantes que compose notre organisation sociale.

Et dans une société où toutes les énergies pourront s'employer utilement et librement, dans la satisfaction de collaborer au bien-être et au bonheur de tous, il y aura probablement peu de paresseux, chacun tenant à honneur de participer aux besognes dont tous bénéficièrent.

Et de même qu'il a été dit que « la récompense du chanteur, c'est sa chanson », ainsi dans la société affranchie l'œuvre sera pour l'ouvrier « une récompense qui paie magnifiquement ».

Nous sommes des utopistes, parait-il. Eh bien tâchons que l'utopie devienne réalité.

EPILON.

Le Premier Meeting d'une salutaire campagne

Depuis que nous avons fait connaître notre décision de marcher à fond pour l'abolition de l'expulsion administrative, nous avons reçu de nombreux encouragements et les militants de différentes langues, réfugiés en France, ne sont point les derniers à nous approuver.

« Ce sera peut-être — nous écrit l'un d'eux — l'une des plus belles campagnes que les anarchistes français auront à inscrire à leur tableau de propagande. Ça, c'est de la bonne solidarité internationale. Avec quelle joie, nous, les expulsés de notre pays d'origine, les refusés de partout, nous vous voyons amorcer cette action. Puisse — vous réussir ! En tous cas, comptez sur notre aide, car pas un réfugié politique ne restera insensible et neutre devant de semblables efforts. »

Oui, cette campagne était attendue depuis longtemps et depuis une année nous l'aurions commencée, n'eussent été les divisions qui régnent dans nos milieux. Cé temps perdu a été mis à profit par les ambassades et leurs domestiques : les policiers de France. Jamais autant que cette année les expulsions administratives n'ont été aussi nombreuses et aussi scandaleuses.

Il s'agit d'en mettre un bon coup à

Notre premier meeting aura lieu le vendredi 12 octobre, aux Sociétés Savantes. Qu'on se le dise, qu'on le dise afin que la salle ne puisse contenir tous les protestataires.

GOURMELON INNOCENT DOIT ÊTRE MIS EN LIBERTÉ

Gourmelon accusé d'avoir touché un chèque au préjudice d'une coopérative de Brest est passé vendredi dernier devant le tribunal correctionnel.

Son avocat maître Latouet a obtenu sans trop de difficultés l'incompétence de cette juridiction, qui n'aurait su que condamner.

Gourmelon passera en cour d'assises au mois de janvier.

Mais notre camarade malade ne pourra jamais attendre jusque là. Nos amis de Brest qui ont assisté à l'audience nous adjurent d'agir pour arracher Gourmelon à sa prison.

Le médecin de l'Administration pénitentiaire affirme lui-même que la liberté est indispensable pour assurer le salut de notre camarade.

Nous savons et le Parquet de Brest le sait également, que GOURMELON EST INNOCENT.

Il ne s'agit nullement d'une erreur judiciaire, mais d'un complot policier. On tient actuellement un otage. Aucune charge n'a été relevée contre Gourmelon, si ce n'est le rapport de deux experts qui affirment reconnaître sur la signature du chèque, l'écriture de Gourmelon, et c'est sur la simple affirmation de deux hommes que l'on tient un innocent. Les deux experts se trompent et seraient-ils affirmer que leur « science » est infallible ? ?

Gourmelon est innocent, et nous le répétons : « Nous le savons et la police brestoise le sait. »

MONSIEUR LE JUGE D'INSTRUCTION, qu'attendez-vous pour accorder à un innocent la LIBERTÉ PROVISIORE ?

Est-ce au nom de la Justice que vous retenez un otage ?

Chaque semaine à partir de celle-ci

Nous avons assuré, dans notre dernier numéro, que le LIBERTAIRE paraîtrait régulièrement chaque semaine dès aujourd'hui.

Nous tiendrons parole, mais pas sans votre concours, les camarades !

Lorsque nous tiendrons cette promesse, amis lecteurs, nous faisons beaucoup fond sur vous. Etais-ce trop espérer que de compter sur vous tous pour appuyer nos efforts : ceux pour la propagation même de l'anarchisme ; ceux pour les défenses des compagnons « étrangers » réfugiés ici ; ceux en faveur de l'unité entre les anarchistes-communistes.

Aidez-nous donc déjà en soutenant le LIBERTAIRE par les nombreux moyens à votre disposition : aboie personnelle, collecte autour de vous, achat de plusieurs numéros, abonnements, abonnements surtout, etc.

Et de même qu'il a été dit que « la récompense du chanteur, c'est sa chanson », ainsi dans la société affranchie l'œuvre sera pour l'ouvrier « une récompense qui paie magnifiquement ».

Nous sommes des utopistes, parait-il. Eh bien tâchons que l'utopie devienne réalité.

EPILON.

AUX ORDRES DE MUSSOLINI

Des magistrats français et belges violent cyniquement le droit d'asile

LE SCANDALE ANGELETTI

Le 14 septembre s'est réunie la Chambre des Mises en Accusation pour statuer sur la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien au sujet d'Angeletti.

L'avocat général Comien prit la parole et déclara que « parmi les pièces apportées par le gouvernement transalpin il ne trouvait aucune preuve suffisante de culpabilité et que, dans ces conditions, il ne pouvait pas demander l'extradition d'Angeletti. »

Telle est la nouvelle publiée par différents quotidiens du 15 septembre.

Nous avons dit que dans cette affaire il y avait un déni de justice formidable, que la loi sur les extraditions était foulée par la haute juridiction pourtant chargée d'appliquer. Or, le déni de justice, le viol de la légalité se trouvent aggravés d'un scandale sans précédent. La décision prise par la Chambre des Mises est non seulement un acte illégal — ce que l'on pourrait appeler une hérésie judiciaire — mais elle est aussi la preuve de la complicité manifestement avérée de ces magistrats envers le Duce.

Comment ! alors que la loi déclare formellement que je pays requérant une extradition doit, dans les vingt jours à partir de l'arrestation (si c'est un pays limitrophe), fournir à la justice française tou-

tes les policiers fascistes) ces deux camarades d'avoir perpétré et accompli l'attentat de Milan.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, qu'Angeletti fut arrêté en Italie à la suite de cet attentat, qu'il fut inculpé, mais que comme il put prouver nettement qu'il n'était pas à Milan au moment de l'attentat, il fut relâché par la police italienne.

Or, voici maintenant qu'à la suite d'une infecte manœuvre de police et de mouchardage, l'ambassade d'Italie réclame l'extradition d'Angeletti à la France, et celle de Battini à la Belgique.

Incapable de fournir dans le délai de vingt jours une simple preuve de présence (alors sur quoi s'appuyait-il pour formuler cette demande d'extradition ?) le gouvernement italien se voit octroyer encore seize jours. Il apporte des pièces que l'avocat général se refuse lui-même à prendre pour sérieuses (et pour qui connaît la mentalité des avocats généraux, toujours encinés à voir un coupable dans un accusé, cette déclaration prend une valeur formidable) — et voici que non seulement au mépris le plus flagrant des lois on lui accorde un nouveau délai, mais qu'en maintient Angeletti au Dépôt en attendant de statuer sur son sort.

Or, pour qui connaît cette affaire qui est un amas de tractations entre policiers et mouchards, de faux témoignages obtenus par l'argent et la contrainte ; pour qui sait que les policiers italiens operant en France et en Belgique constituent une affaire de faux et de lutte sourde contre les réfugiés politiques, on sait ce en quoi se résoudra ce nouveau délai : à permettre au gouvernement italien de fabriquer de nouvelles pièces apocryphes et de témoignages falsifiés, tronqués ou erronés.

Ce sera un nouvel armes de mensonges, de calomnies, de déclarations qu'il faudra contrôler et authentifier — et si la Chambre des Mises persiste dans son attitude de servilisme envers Mussolini, si elle continue à ne pas vouloir relâcher Angeletti avant d'avoir la preuve que le gouvernement italien forge de toutes pièces ses accusations, ce pourra être encore de longs mois de détention pour notre camarade.

C'est assez ! il faut que cesse enfin le scandale qui consiste à arrêter n'importe quel camarade italien à la simple demande du gouvernement fasciste, sous une accusation aussi fantaisiste, qu'odieuse et sans qu'un semblant de preuve puisse être apporté.

Le dossier d'Angeletti est vide ; il faut donc de toute urgence que nous nous attelions à la libération de notre camarade. Voici bientôt deux mois que la magistrature française maintient dans son état de captivité d'Angeletti, pour des motifs nettement politiques, de se débarrasser d'un adversaire avec une incarcération qui ne résiste pas à un examen attentif.

Il ne faut plus que la liberté de nos amis soit à la merci des élucubrations de policiers fascistes en mal d'avancement.

Il ne faut plus que l'on tolère que les prisons françaises deviennent les succursales de celles d'Italie. Quelle que puisse être la sympathie qu'éprouvent les magistrats pour le régime de boue et de sang qui sévit outre-Alpes, il ne faut pas leur permettre de se faire les instruments dociles de la vindicte Mussolinienne.

Angeletti doit être libéré le plus tôt possible. Il sera. Car nous allons engager une vaste campagne d'agitation au cours de laquelle nous porterons devant l'opinion publique le scandale intolérable que constitue la détention de notre camarade — ainsi que de tous les réfugiés politiques que l'on troque pour faire plaisir au maître du Palazzo Chigi.

Nous voulons espérer pour l'honneur de la presse de gauche, que les journaux qui déjà ont élevé leurs protestations persévéron dans cette voie et qu'ils se joindront à nous pour réclamer que cessent enfin des agissements qui sont une honte pour tout le régime.

VOIX D'OUTRE-TOMBE

Je ne sais plus quel pamphlétaire écrivait un jour : « Il y a des vivants qui sont plus morts que les morts ». Or pris pour une boutade cette affirmation et, pourtant, chaque jour nous apporte une vibrante et douloureuse confirmation de cette constatation.

Il y a des vivants qui, non seulement sont plus morts que les morts, mais dont toutes les manifestations de prétendue existence ne sont que des preuves nouvelles du décès moral d'iceux.

Tel est le cas de certains « leaders » de l'anarchisme d'avant-guerre qui, après avoir pitoyablement embouché la trompette guerrière et suivi en laudateurs la troupe malfaiteuse des fauteurs de guerre, après avoir provoqué leurs admirateurs au meurtre d'autres gens qui avaient commis le seul crime d'être nés outre-Rhin, après avoir, par leur manifeste, envoyé quelques centaines de pauvres bougres à la mort ou à la mutilation, après avoir vu « leur » guerre aboutir au plus monstrueux déchaînement de militarisme et de chauvinisme, essaient encore, dix ans après le traité de Versailles, de légitimer leur attitude dont le moins qu'en puisse dire est qu'elle signe leur acte de décès moral.

L'amie Le Meillour, dans un précédent numéro, signifiait leur fait aux signataires du manifeste des Seize (qui, paraît-il, n'étaient que quinze). Cependant, il n'avait pas lu le plus beau (?) morceau de la collection.

Dans une publication, dont le véritable titre pourrait être *Plus loin que le remords*, un de ces phénomènes qui prononcent la guerre du Droit en 1914, un de ceux qui prononceront cette guerre avec d'autant plus de virulence qu'il était natif de pays neutre et, en conséquence, inapte à servir dans la gloireuse armée de la civilisation, un de ces pauvres types qui furent les premières ruines causées par la boucherie, écrit un article dans lequel il tente d'expliquer que le véritable devoir des révolutionnaires en 1914 était de se dresser contre l'imperialisme allemand.

Le vrai devoir, écrit-il !

**

Nous pourrions ne pas relever cette incongruité et laisser dans leur caveau mensuel se putréfier définitivement les cadavres d'hommes que, durant leur vivant, nous avons beaucoup aimés. Nous pourrions passer sous silence les manifestations scripturales de ces morts qui s'acharnent à vouloir être quand même des vivants.

« Devant la mort, on se tait », disait un dramaturge célèbre.

Mais nous ne sommes pas de ceux qui nous prosternons devant les tombeaux. Et puisque ces momies veulent, malgré tout, faire parler d'elles, puisqu'elles tentent d'embellir leur mort et de faire croire en leur survie, nous répéterons avec Zola : « Il est des morts qu'il faut qu'on tue ! »

Qu'il faut qu'on tue d'autant plus impitoyablement que le souvenir de ce qu'ils furent avant 1914 laisse croire à de nombreux qu'ils incarnent toujours cet idéal anarchiste-révolutionnaire qu'ils savent si bien envoyer à la mort en même temps que les milliers de combattants de la justice.

**

Quand l'août sanglant inaugura son cycle, le neutre-patriote s'en alla en Hollande. Là, il encontrera divers camarades qui s'étonneront, mieux, s'indigneront de l'attitude prise par les Gravé, les Malato et tutti quanti.

Comment, lui dirent-ils, vous n'avez pas cessé, dans vos « Temps Nouveaux » et dans diverses publications éditées par votre groupe, de nous répéter que le patriotisme était une duplice avec laquelle on faisait marcher les pauvres niais pour le plus grand profit de la finance internationale ; vous n'avez pas eu de cesse de nous démontrer que — quel que soit le motif — une guerre en régime capitaliste n'était que le paroxysme de la lutte sourde et implacable que se livrent depuis de longues années les trusts industriels et financiers ; vous n'avez pas eu de mots assez violents, de condamnation assez préemptoire, de révolte assez vigoureuse contre la guerre et la folie des armements qui prévalait à la boucherie ; vous avez, des années durant, dénoncé les préparatifs faits des deux côtés de la frontière pour amener le conflit, et voici que ce conflit prévu et dénoncé par vous arrivant, vous prenez parti pour l'un des deux ennemis qui (vous le savez, car vous l'avez dit vous-mêmes) est aussi responsable que l'autre de l'ignoble attentat contre la vie humaine ! Nous ne vous comprenons plus !

Et, quoi qu'en dise l'ancien rapporteur du congrès antimilitariste de 1907, ce fut sous les invectives méritées qu'il dut reprendre le bateau pour la France.

Car ses compatriotes étaient des neutres qui, lorsqu'ils prenaient parti, le faisaient toujours contre la guerre, contre le massacre d'individus au nom de quelque entité que ce fut.

**

Et c'est, en somme, la même chose que lui disaient ses camarades hollandais que nous pourrions lui répéter.

La guerre vit sombre plus d'une intelligence — mais il en fut qui surent se ressaisir. — Il en fut qui, devant l'immensité du carnage, devant l'ampleur des ruines, des déuils et des misères, face à la cupidité de ceux qui synthétisent « le Droit, la Justice et la Civilisation », devant le néant de la « victoire », placés devant ce monstrueux traité de Versailles, surent reconnaître leur erreur et firent, publiquement, leur *mea culpa*. Il en fut, à Pierrot, à Cornelissen, qui prirent la détermination de dénoncer l'hypocrisie horribile de la guerre dernière et de mettre tout en œuvre pour que pareil fait ne se reproduise pas.

Ceux-là s'étaient trompés lourdement, longuement — trop lourdement, trop longuement, peut-être — mais ils surent mesurer toute l'étendue des conséquences de leur erreur et ils mirent, dès que leurs yeux furent dessillés, toute leur ardeur, toute la force de leur conviction à

faire connaître leur erreur aux autres à seule fin que ceux-ci ouvrent aussi leurs yeux.

Il en est d'autres, qui occupèrent un rang priordial dans le mouvement ouvrier, qui ne voulaient pas reconnaître leur erreur, qui, par amour-propre ne voulaient pas dire : « Je me suis trompé » et qui continuent bêtement, stupidement à soutenir une attitude dont ils sont, en eux-mêmes qu'elle fut une attitude de dieux.

Et ceux-là, têtus comme des ânes, disent encore : « Si c'était à refaire, nous le refaisions. »

**

Parmi tant de choses néfastes, les bolchevites ont accompli une bonne œuvre : la publication des traités secrets.

Nous savons maintenant pourquoi les « poilus » se battaient : pour assouvir les besoins impérialistes de la France, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Serbie.

Nous avons un document irréfutable de cette cupidité expansionniste : le traité de Versailles, plus le compte rendu des discussions du fameux Comité des Quatre.

Et quand on sait que c'est pour ça que sont morts quinze millions de pauvres diables, que plusieurs millions d'autres sont amputés, que des régions entières furent ravagées, on ne peut s'empêcher de se dire que celui qui souscrit encore à pareille œuvre ne peut être qu'un misérable ou un fou.

Le vrai devoir des révolutionnaires en temps de guerre est d'être irréductiblement contre le massacre, le vrai devoir c'est non seulement de se refuser à la guerre, mais de faire une propagande intensive pour que le plus grand nombre possible s'y refuse, c'est de faire tout son possible pour qu'en face de la guerre, le peuple des sacrifices oppose la grève générale, l'insurrection et tous autres moyens en son pouvoir.

Ceux qui disent le contraire sont peut-être des vivants parmi les bipèdes, mais ce sont des morts parmi les anarchistes révolutionnaires.

Pour eux nous n'auront nulle invective, nous ne porterons aucun jugement véhément sur eux.

Il faut laisser les cadavres se putréfier.

LOUIS LOREAL.

Nos Conférences et nos Fêtes

Le groupe anarchiste communiste de la rive gauche invite les lecteurs du « Libertaire » aux réunions suivantes :

Samedi 29 Septembre à 21 heures précises, au n° 6, rue Lanneau (derrière la rue des Ecoles), métro : Saint-Michel.

GOUGUETTE FRATERNELLE avec le concours de Coladant, Mualdes, Faucier, Lemoillier, Chanyin, Loréal.

Amis, camarades, venez tous à cette soirée fraternelle.

Samedi 6 Octobre à 21 heures, au n° 6, rue Lanneau :

GRANDE CONFÉRENCE sur le syndicalisme et l'Etat, par G. Yvetot, ancien secrétaire de la CGT.

P.S. — Nous attirons l'attention particulière des camarades sur cette conférence qui promet d'être des plus intéressantes.

Samedi 13 Octobre à 21 heures, 163, boulevard de l'Hôpital (Métro Italie) :

CONFÉRENCE par Daude Bancel, sur la coopération.

La Grève du Textile

La région industrielle du Nord est à nouveau en effervescence. Plusieurs milliers d'ouvriers et ouvrières sont sortis des usines pour « arracher à leurs exploiteurs 0 fr. 50 d'augmentation.

Quelle est l'issue de la bataille qui vient de s'engager ?

Les « gars du Nord » ont en face d'eux un patronat particulièrement combatif, groupé dans le consortium dirigé par Ley, un des industriels les plus intransigeants de la contrée.

Le consortium a décidé de venir en aide, au moyen de la caisse instituée spécialement à cet effet, aux entreprises touchées par le mouvement. Donc, de ce côté, l'unanimité est réalisée pour opposer le maximum.

Hélas ! il n'en est pas de même, tant s'en faut, chez les ouvriers du textile. Leurs syndicats, adhérents à différentes centrales, ne se sont pas mis d'accord sur la tactique à employer pour faire aboutir leurs revendications. Des incidents regrettables, et de nature à porter préjudice au mouvement engagé, se sont déjà produits entre camarades de différentes tendances. L'heure n'est pas venue d'examiner ici les responsabilités, qui peuvent être grosses de conséquences encourues par les uns et les autres.

Faisons, une fois de plus, l'amère constatation que, par la faute des chefs, des ouvriers qui auraient dû, dans une circonsistance aussi grave, réaliser l'unité, sont divisés devant un patronat unifié et appuyé par toutes les forces de coercition de l'Etat bourgeois.

Puissent nos camarades ne pas être les victimes de la querelle des manitous confédéraux, puissent-ils se ressaisir à temps pour éviter une défaite qui aurait des répercussions sur la classe ouvrière toute entière ! Toujours aux côtés de ceux qui luttent contre le patronat spoliateur, les anarchistes saluent leurs frères de misère engagés dans la bataille en espérant les voir triompher dans la formidable lutte qu'ils ont engagée contre leurs exploiteurs.

LE LIBERTAIRE

PROPOS PARISIENS

d'un PARISIEN,

et

APRÈS TANT D'AUTRES,

Marcel Cachin nous

indique dans l'Humanité quelle est la « Vérité

sur la Russie ». Il faut croire que tous

les pèlerins qui se sont succédés sans interrup-

tion n'ont rapporté jusqu'à ce jour que

des bribes de vérités mêlées à pas mal

d'erreurs, le tout assailli de fleurs de

réthorique chères aux littérateurs, même

sous-jacentes aux prolétaires, pour que le parti des

masses ait jugé utile de confier à la plume

autorisée du « cosaque honoraire » Cachin

le soin de mettre les choses au point.

Il est facile de comprendre le but du

gouvernement en laissant publier dans la

Revue des Vivants de septembre 1928 un

article intitulé : « La prochaine guerre »,

qui envisage l'éventualité d'une émeute à

Paris et les moyens qui compte prendre

pour empêcher l'autorité pour la réprimer.

Faisant appel depuis quelque temps à des mesures de répression qui violent sa propre légalité, la

III^e République a besoin, pour légitimer

ces mesures, d'agiter aux yeux d'une bourgeoisie apeurée le spectre de l'émeute, afin

de faire taire les timides protestations que

pourraient faire entendre une vague ligue,

dont le but autrefois était de défendre les

droits de l'homme et du citoyen. Pourtant,

cette réserve faite, il convient tout de même

de lire cet article avec attention et de pro-

fiter des enseignements qu'il peut comporter.

Nous apprenons là-dessous qu'en juin

dernier assemblait, sous la présidence d'un

maréchal, un conseil qui envisageait les mea-

ures de défense à prendre en cas d'émeute

à Paris.

Le préfet de police y assistait, et

c'est au cours de ce conseil que des diver-

gences de vue se manifestèrent entre l'état-

major de l'armée et le général Gouraud qui

soutenait M. Chiappe, préfet de police.

Continuant la tradition de Thiers, le

sinistre petit bonhomme qui assassina 30.000

ouvriers parisiens en 1871, l'état-major de

l'armée est partisan d'abandonner Paris aux

révolutionnaires, de former en hâte une ar-

mée à Versailles avec des forces venues de

garnisons de province et à reconquérir Paris.

Le général Gouraud et Chiappe, par con-

tre, sont partisans de former dans Paris et

dans la banlieue des îlots de résistance sur

des points convenablement choisis, garnis-

sons par de l'infanterie, ces îlots de résis-

tance étant reliés par des autos-mitrailleuses,

des tanks, des cyclistes, etc.

Il ne nous convient pas de choisir ici pour

l'un ou l'autre de ces systèmes, ce qui nous

importe, c'est de savoir au jour d'une insur-

rection, répondre à celui qu'aura choisi le

gouvernement et de savoir en être vainqueur,

quel qu'il soit.

Il comprend très bien la faveur des mi-

litaires pour le plan de Thiers, qui consiste-

rait à noyer, dans le sang des ouvriers pa-

risiens, une émeute naissante. Seulement,

ces messieurs oublient une chose : la pro-

vince n'ignorera pas aujourd'hui une insur-

rection parisienne, comme elle le fit en 1871.

En effet, si la bourgeoisie a maintenant à

son service toutes les inventions que la science

L'Ancien et le Nouveau dans l'Anarchisme

(Suite et fin.)

Réponse au Camarade Malatesta

Au début de son article, le camarade a l'air de saluer l'idée de la création d'une vaste organisation anarchiste incorporant une série d'organisations locales ; mais, en répudiant catégoriquement la responsabilité collective (de l'organisation) il rend impossible la réalisation d'une telle organisation.

Or, une vaste organisation générale anarchiste est possible s'il existe un croisement commun théorique et un plan commun d'organisation, s'il existe une plate-forme sur laquelle se rencontrent de nombreux pionniers de l'anarchisme, plate-forme qu'ils acceptent et qui, parce qu'ils l'acceptent, devient obligatoire pour tous ceux qui l'ont acceptée. Celui qui ne reconnaît pas comme obligatoire pour lui la plate-forme toute entière, ne deviendra pas, ne voudra pas lui-même devenir membre de l'Union générale. Ne voudront être membres de l'Union générale que ceux qui auront jugé la plate-forme (ou le programme) de l'Union non seulement acceptable pour eux, mais obligatoire pour eux toutes les thèses de cette plate-forme, dès le moment où ils deviennent membres de l'Union. De cette façon, l'organisation générale anarchiste serait l'union des anarchistes qui pensent de la même manière, dont chacun tient la ligne de conduite idéologique, politique et de tactique propre à l'Union. Il ne peut pas avoir une autre ligne de conduite, parce que toute autre ligne de conduite se raccorde avec ses principes idéologiques et de pratique ; principes qui sont en même temps ceux de l'Union générale.

Par conséquent, l'activité pratique d'un membre de l'Union se trouve naturellement en pleine harmonie avec l'activité de l'Union entière, et, inversement, l'activité de l'Union entière ne saurait être en contradiction avec la conscience et l'activité d'aucun de ses membres étant donné qu'il a accepté le programme sur lequel est basée l'Union. Et c'est cela même qui s'applique le principe de la responsabilité collective.

L'Union entière est responsable de l'activité de chaque membre sachant que chacun de ses membres ne saurait faire son travail politique et révolutionnaire que dans l'esprit politique de l'Union. De même, chaque membre de l'Union est pleinement responsable de l'activité de l'Union entière, puisque cette activité ne saurait être inconnue de ses membres ; elle est la réalisation du travail idéologique et politique désigné par la conception de tous ses membres.

De sorte que la responsabilité de l'organisation et la discipline ne veulent nullement dire : autoritarisme, comme l'affirme d'une façon erronée le camarade Malatesta : elles sont l'expression d'une compréhension sérieuse du travail, envisageant la responsabilité et la limitation de soi au nom du but commun de la révolution et de l'anarchie.

Il va de soi qu'en faisant appel aux anarchistes de s'organiser sur le terrain d'un programme défini nous n'enlevons pas pour cela aux anarchistes d'autres nuances le droit de s'organiser à leur manière. Cependant nous sommes persuadés que dès lors les anarchistes auront créé une organisation d'une importance universelle, aussi bien qu'elles révèlent le creux et la vanité des solitaires organisations « libres », où chacun professe son idéologie à lui et réalise sa propre tactique.

Dans le mouvement anarchiste russe il y a eu une expérience de création d'une organisation ayant une portée générale pour les anarchistes. C'est la Confédération générale en Ukraine « Le Tocsin » (Nabat) ayant existé de 1918 à 1920 et ayant attiré à elle, par son caractère général, les sympathies dans les milieux anarchistes et dans les larges masses ouvrières. Un des fondateurs et pionniers fédéralistes de cette Confédération en donne la définition suivante : ... « Sous rapport à l'ensemble du pays, le Tocsin » était un parti édifié sur le principe du centralisme fédéraliste, avec un réseau indivisible d'organisations liées fédérativement entre elles ; ces organisations, mutuellement responsables et bien disciplinées, considéraient comme obligatoires pour elles et cherchaient à réaliser dans la vie les résolutions des congrès généraux même, acceptées par la majorité des voix. Les points sur lesquels nous étions mis d'accord, que nous avons choisis comme base pour notre travail commun, étaient uniformes et obligatoires pour tous les membres de la Confédération. Obligeantes au point que le secrétariat avait le droit, par rapport à chaque organisation donnée dont la conduite divergeait sérieusement de la ligne de conduite générale, de prendre, dans les intervalles entre les Congrès, une série de mesures telles qu'écartier de lui et de tout le mouvement toute responsabilité pour les agissements de l'organisation en question, jusqu'au congrès suivant de la Confédération où cette question pouvait être définitivement réglée.

« Diélo Trouda »

(« L'Œuvre du Travail »), no 32

Ce n'est qu'en adoptant le principe de la responsabilité collective et de la méthode collective d'agir qui en découle qu'une vaste organisation anarchiste devient possible, organisation capable de déployer une activité révolutionnaire et politique ayant un esprit de suite, libre de contradictions grossières, dans les masses ouvrières. Obez à cette organisation le principe de la responsabilité collective et elle perdra immédiatement la conscience de son unité idéologique et d'organisation et se transformera en un rassemblement d'individus et de groupes dont chacun aura sa propre ligne de conduite idéologique et de tactique et apportera chaos et confusion dans les consciences des larges masses de travailleurs.

Le camarade Malatesta répudie l'organi-

futé la méthode de la réunion de tous les courants en un seul (la synthèse), ainsi que la méthode de l'anarcho-syndicalisme, comme ayant fait faillite. Comme l'unique voie possible et réalisable, la Plate-forme a projeté « la réunion des militants actifs de l'anarchisme sur le terrain d'un programme plus ou moins homogène ». Il est fait que le camarade Malatesta s'arrête sur cette méthode et en donne son opinion d'une façon très précise. Et cependant, il passe sous silence cette méthode, ainsi que toute la partie traitant la reconstruction. Pourtant ses conclusions s'appliquent à la Plate-forme dans son ensemble. Cela aussi avait prêté à son article un caractère d'instabilité et de contradictions.

L'anarchisme n'est pas appelé à s'attarder dans l'impasse de son passé, mais à le continuer, en combattant et en surmontant ses défauts. Le caractère particulier de la Plate-forme et de toute l'organisation de « L'Œuvre du Travail » (*Diélo Trouda*) réside précisément dans ce fait qu'elles sont étrangères aux dogmes morts, mais bien au contraire, elles s'efforcent d'effectuer leur activité anarchiste partant des faits existants, de la réalité du moment. Notre Plate-forme, ainsi que le reste de notre activité pratique, c'est le premier essai de fusion de l'anarchisme avec la vie courante, et de la création d'une activité anarchiste sur cette base. Et c'est inconciliable un pas en avant pour tout notre mouvement. Car ce n'est qu'en marchant au pas avec la réalité du moment, en conformité parfaite avec les problèmes et les exigences de l'époque, que l'anarchisme s'arrachera des tenailles d'un dogme suranné et décomposé (le faux culte de l'individualité, etc.), et deviendra de nouveau vivifiant des masses.

P. ARCHINOV.

EN PROVINCE

LILLE

Nous portons à la connaissance des camarades anarchistes, amis et sympathisants que le siège du groupe d'études sociales se trouve tous les jours rue de Wazemmes, 142.

Réunion tous les samedis à 7 heures précises du soir. — Pour le groupe : Edouard Demuidier.

ORLEANS

A propos de Makhno

Les « tovarich » du Travailleur n'ont pas encore digéré les arguments que, pendant la dernière période éclosent les anarchistes leur ont adressés pour épouser leur bête. Dans « Le Travailleur », un vague groupe « espérantiste ouvrier » n'a rien trouvé de mieux que de repandre, sur la foi d'une information qui venait de Russie, et écrit en espéranto, qu'il avait ainsi une double qualité d'autenticité, les bourses habituelles qu'ont répandues les bolcheviks sur le camarade Makhno.

Le groupe d'Orléans avait offert, il y a plusieurs mois, un débat contradictoire sur le makhinovisme. Les bolcheviks n'ont pas répondu et préfèrent, comme Basile, calomnier.

Qu'attendent-ils pour reproduire dans leur canard, la fameuse photo que publica naguère et écrit en espéranto, qu'il avait ainsi une double qualité d'autenticité, les bourses habituelles qu'ont répandues les bolcheviks sur le camarade Makhno.

Qui n'lisent « dans » les « mémoires » que publie Makhno et peut-être, sentiront-ils tout ce qu'il y a de bas à insulter un tel homme que du reste leurs calomnies n'atteignent pas.

SAINT-ETIENNE

Solidarité. — Voici la liste des dons reçus à ce jour : Collecte Odéon (Paris), 50 fr. ; Nevers, 5 fr. ; Saint-Etienne, 70 fr. Total général : 900+125=1.025 fr. Notre billet de mille est dépassé. Tant mieux ! Tout n'est pas détruit dans le monde anarchiste : J'ai remis aux camarades Bénédicto-Buisson la somme de 900 fr. A cette occasion je viens de recevoir une lettre dont j'extrais les passages essentiels pour les camarades ayant versé leur obole :

* 26 août 1928.

« Mon cher Soullier,

« Raphaël est venu me voir hier et m'a remis ton mot et les 900 francs y joint.

« Votre geste m'a été très sensible ainsi qu'à Raphaël ; je le remercie infiniment et le prie de me remercier en notre nom tous les camarades. Je suis très touchée de votre sympathie et la somme que vous m'envoyez me permettra de me soigner quelques temps de plus et m'aidera, espérons-le, sinon d'arriver à la guérison complète tout au moins à obtenir une stabilisation durable de mon état...

... Ma santé est depuis quelques jours meilleure...

... Enfin espérons que tout cela s'améliorera...

... Ma plus est bien impuissante à exprimer à tous et à toutes ma gratitude et celle de Raphaël. Je te prie d'être notre interprète auprès de chaque camarade pour les remercier et leur dire que votre geste de solidarité nous a été extrêmement sensible. A tous et à toutes transmettons nos amitiés. »

Georgette.

Adresser toujours les fonds au camarade Eugène Soullier, 4, rue Georges-Dupré.

Amis du « Lib » — Moré, 2 fr. ; Garnier, 5 fr. ; Anonyme, 3 fr. Total : 10 fr. Les camarades et sympathisants sont invités à adhérer à ce groupe ou plutôt à cette section du groupe.

Correspondant à l'U.A.C.R. — Eugène Soullier, 4, rue Georges-Dupré. Pour les relations avec les autres groupes, prière d'employer la même adresse.

TOULOUSE

Sa majesté Ilic veut faire du zèle

Vendredi dernier comme les précédents, nous avions été vendre les « Lib » à la rue. Et, comme nous nous trouvions vers dix heures du soir au carrefour Lafayette, un jeune Ilic se trouva indisposé par nos cris. Nous nous trouvions à ce moment-là séparés en deux groupes, le premier composé de trois personnes et derrière se trouvait un de nos camarades. Avec le courage qui est particulier à ceux de sa catégorie il s'en prit naturellement à notre camarade qui était seul et lui dit de crier moins fort, que les gens n'étaient pas contents. Ce que voyant, le premier groupe revint en arrière et naturellement redouble de cris. Le Ilic exaspéré, ne cessait de faire dire nous tâtre. Un de nos camarades lui fit remarquer qu'ayant l'autorisation de vendre, nous étions libres de crier le journal comme nous l'entendions. C'est à ce moment que se passa une scène des plus comiques, et qui fut mieux ressortir le ridicule de l'argoulin. Un rassemblement assez imposant s'était formé, une deuxième mouche arriva, demandant ce qui se passait, et après avoir été avisé, se mit à engueuler de superbe façon son irascible collègue. Celui-ci répliqua de plus belle et s'engouffra ainsi pendant une dizaine de minutes. Exaspéré, le deuxième Ilic prit son collègue par le bras et le conduisit à la permanence, suivit tous deux des rires ironiques des passants.

Que nos deux mouchards trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements, car ils nous permettent de vendre au delà de nos espérances.

Yvan Pau.

LE JARDIN D'AUTRUI

L'objection de conscience et la guerre hors la loi.
Pacifisme, Révolution et presse anarchiste

La récente condamnation par le conseil de guerre de Montpellier du réfractaire René Abrial remet sur le plan de l'actualité la question de l'objection de conscience. Elle procure au *Semeur* l'occasion de reprendre sa courageuse campagne en faveur de cette revendication hautement morale et d'en situer clairement toute la portée.

Sans s'illusionner sur les conséquences immédiates de ces gestes généreux et sans prévoir que les peuples, stimulés par ces actes héroïques, se refuseront désormais à être leurs propres meurtriers, les protagonistes de l'objection de conscience estiment que celle-ci ouvre la porte à l'avenir :

Après de semblables procès, écrit le camarade A. Barbé, il n'est plus permis d'ignorer l'objection de conscience. Elle entre dans la vie sociale par des faits ; elle oblige les individus à prendre contact avec eux-mêmes, à éviter leur responsabilité, car ces faits parlent plus haut que tous les discours, ils sont des discours en action.

Ajoutons qu'ils sont une action symbolique et que, comme exemple, ils renferment en puissance une force considérable. Et c'est seulement comme tels, croyons-nous, qu'il convient d'utiliser leur valeur de propagande sans qu'il soit nécessaire d'aller, comme on l'a voulu un moment, jusqu'à faire campagne pour la légalisation de l'objection de conscience.

D'ailleurs, sans faire valoir les mille et un arguments qu'on pourrait avancer contre ce point de vue, il suffit d'indiquer que la légalisation de l'objection de conscience pourrait devenir, dans des circonstances déterminées, un acte habile de gouvernement pour détruire d'un coup tout le prestige que la cause de l'objection de conscience ne peut manquer d'acquérir après des actes comme celui d'Abrial s'ils se renouvellent même à une cadence assez peu accélérée. Voilà pour, le côté moral de la campagne. De plus, au point de vue pratique, personne ne prendra au sérieux la garantie légale qu'apporte un texte de loi aux particuliers. Qu'en période normale un gouvernement respecte sa loi, il n'y manquera point s'il y trouve intérêt et tranquillité. Mais que surgissent des événements graves, des menaces de guerre ou la guerre elle-même, par exemple, et la légalité dont sera soit-disant protégée l'objection de conscience ne pèsera pas lourd.

C'est sans vergogne que sera violée cette légalité, et s'ils deviennent dangereux alors pour l'ordre gouvernemental, les objecteurs de conscience auront tout fait d'aller référer sur la paille humide des cachots à la réalité qu'il faut attribuer à la sécurité garantie par la loi.

Au reste, et dans le même numéro du *Semeur*, Stephen Mac Say le marque très finement à propos de la signature solennelle du pacte Kellogg, nous avons assez vu combien de traités précis qui mettaient hors la loi ou hors le recours certaines guerres ou certains actes ou procédés de guerre sont devenus lettre morte et chiffonnage de papier.

Nous regardons avec plus d'inquiétude que d'espérance, dit-il, cette couverture à franges pâlissantes dont on arrache brutalement les parements, dont on déchire, l'instant propice ou survenu, l'illusoire garantie. Cela s'accomplira.

Et personne, sérieusement, n'en doute. Pas même Lloyd George, vieux routier d'Etat, dont Stephen Mac Say rapporte ces réflexions lucides qui renforcent singulièrement son pessimisme par trop justifié :

Les pactes ne servent de rien, déclare l'« Premier anglais », si on ne traite pas du problème du désarmement. Pacte Kellogg et traité de Locarno seront vain si les armements ne sont pas réellement réduits. Il est en effet inutile de conclure des pactes tant que les nations perfidement les moyens de dévastation. Tôt ou tard, cela ne manquera pas de finir par une catastrophe. Il est impossible d'éviter. C'est l'histoire de tous les grands armements...

Voilà, pour le moins, une opinion autorisée. Et ce qui est vrai en ce qui concerne la sincérité des impérialismes du monde entier, dont les représentants ont signé le pacte Kellogg alors qu'ils fournissent la preuve de leur bonne foi par une course échevelée aux armements, est vrai également pour la sincérité des gouvernements en ce qui concerne l'objection de conscience. Dans tous les cas où sa sécurité l'exigera, sa signature et sa propre loi seront toujours pour un gouvernement de vils chiffons de paper.

Au reste, ce seul aspect du problème ne résout pas entièrement celui-ci et nous avons sans doute par la suite, sans sous-estimer la valeur de l'objection de conscience, l'occasion d'essayer de démontrer qu'elle n'est pas tout le pacifisme, de même que la limitation des armements n'est pas la paix, toute la paix.

La conclusion même de l'article de Stephen Mac Say, d'ailleurs, semble assez incliner vers notre thèse :

Ce qu'il faut, ajoute-t-il, c'est la guerre — comme le privilège — hors les mœurs et hors les volontés. Tant que la guerre sera du nombre des calculs et des spéculations humaines d'une part, et de ses ignorances, de ses faiblesses pusillanimes ou de ses cruautés, d'autre part ; tant qu'une portion de l'humanité — appuyée sur les mitrailleuses du pouvoir et les placards du mensonge — pourra envisager qu'elle a intérêt, parfois, à faire la guerre avec la peau de l'autre, et tant que cette autre n'aura pas compris qu'elle a intérêt à l'en empêcher et que sa lâcheté décuple son malheur, la guerre hors la loi ne sera pas la guerre hors les faits. Elle ne sera, comme tant de proscriptions légiférées, qu'une vaine écriture et une trompeuse assurance. Et à l'ombre de ces parchemins, les tyrans, les affairistes et les nécrophages préparent les campagnes fratricides, pour eux du moins profitables...

Et maudissant la guerre, ceux qu'elle tuera la feront ou la subiront... malgré l'objection de conscience. Car la protestation individuelle, la révolte individuelle — si nombreuses se manifesteraient-elles — n'acquerront jamais assez de puissance

pour arriver, seules, à imposer une paix définitive aux maîtres des peuples. Il apparaît bien plutôt que c'est de ces mêmes peuples, enfin éclairés et forts de leur droit à la vie, de savoir la faire respecter en le conquérant de haute lutte sur leurs tyans et leurs bourreaux par la destruction totale de leur pouvoir politique et économique. Que le geste des objecteurs de conscience puisse avoir une influence énorme pour mettre la guerre « hors les volontés », ce n'est point douteux. Mais que la révolte collective, que la Révolution sociale victorieuse soit une garantie de paix autrement efficace, une certitude de paix même, c'est non moins douteux. C'est un peu pour cela que, à ce journal et dans notre U.A.C.R., nous sommes avant tout des révolutionnaires.

Tout se tient et tout s'enchaîne. De même qu'il serait vain de prétendre que l'objection de conscience est tout le pacifisme, il serait puéril de croire que la conquête d'une paix sûre et durable constitue le seul objectif d'une Révolution sociale.

D'autres problèmes que celui de la paix, et tout aussi importants, sollicitent l'attention des anarchistes révolutionnaires. Par exemple, celui du travail au lendemain d'une révolution victorieuse qui rendrait maîtres de leurs destins les travailleurs d'un pays donné.

Dans *Le Réveil de Genève*, le camarade Max Clair s'en préoccupe. Il relate qu'Hector Molinari, après avoir étudié les ressources économiques de l'Italie, conclut qu'elles suffisent à assurer la vie du peuple italien et le succès de la Révolution sociale en Italie. Et il ajoute :

Même en admettant que les conditions économiques soient les mêmes pour les autres continents de l'univers, il faut se convaincre que la vie serait moins agréable et moins plurielle pendant les années où la révolution sociale resterait dans les cadres géographiques actuels et tant que les nations voisines, encore sous le joug de la bourgeoisie, espéraient vaincre la révolution...

Il faut se persuader qu'un lendemain d'évolution n'est pas un lendemain d'héritage, que l'on ne se gavera pas mais qu'il faudra au contraire restreindre un peu ses besoins...

Il faut se persuader encore qu'il faudra beaucoup de travail et de courage, plus d'effort et de courage qu'en n'aurea jamais donné...</p

LA VIE DE L'UNION

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séances du 10 et du 17 septembre

Après s'être intéressée dans ses dernières séances à la situation intellectuelle — si l'on peut dire — du Libétaire, la C. A. examine la situation matérielle du journal. Celle-ci, l'on s'en doute, n'est point brillante. Dans la crise qui divisa les anarchistes-communistes le Libétaire faillit disparaître et c'est à un malheureux rescapé que nous devons maintenant donner nos soins les plus attentifs.

Diverses décisions ont été prises concernant nos dépôsitoires de la région parisienne afin d'obtenir une meilleure répartition de notre organe dans tous les kiosques et librairies.

Par ce compte rendu, qui ne peut échapper à personne, nous prions nos amis qui ont la charge de la vente en province ou la surveillance de cette vente, de commencer avec la fin de l'été un effort particulier pour la diffusion du Lib., de réduire le bouillonage à rien et d'opérer les versements de façon régulière.

La C. A. se rendant compte qu'une parution espacée ou irrégulière du Libétaire ne peut que porter préjudice à celui-ci et gêner son développement ne craint point d'affirmer à tous les lecteurs que le journal paraîtra dorénavant toutes les semaines. Elle pense que ses intentions seront comprises de tous et que tous voudront participer, d'une manière ou d'une autre au débroussaillage de la voie où la propagande anarchiste doit s'engager et s'amplifier. A l'aide donc tout de suite pour le Libétaire. Le meilleur moyen encore de lui venir au secours, c'est de s'y abonner.

La C. A. après avoir entendu ses délégués au Comité International de Défense Anarchiste enregistre avec plaisir la reconstitution de celui-ci et lui confirme son adhésion sans réserve.

Le C. I. D. A. a été unanime pour banir de son sein toutes discussions de tendance ; c'est bien. Après s'être tracé une charte à propos de la défense des persécutés, il ouvre ses portes à tous les groupements anarchistes sérieux ; c'est mieux encore.

Mais il est bien entendu que les campagnes de défense seront menées avec le maximum de succès et non seulement pour libérer la conscience des protestataires.

Le Comité ne promet pas monts et merveilles ; il ne dit pas qu'il sauvera tous ceux à qui il s'intéressera ; il n'embrassera jamais plus qu'il ne pourra étendre mais ce qu'il commencera il le finira ; il ne touchera pas à tout mais il poursuivra avec méthode et persévérance les tâches qu'il aura abordées. Il ne refusera aucun concours pour aboutir. Il en sollicitera même selon les circonstances, le cas particulier, la « culpabilité » ou l'innocence des inculpés et des condamnés.

Toutes ces explications afin d'éviter par la suite les étonnements muets et les trop savantes et superficielles critiques.

PARIS-BANLIEUE

Groupe - u 40^e, 49^e, 20^e. — Réunion des camarades, café des coopératives, rue Sambre et Meuse de 20 h. à 22 h. le vendredi 28 septembre. Organisation de la propagande.

Groupe de la Gauche. — Mardi prochain, 2 octobre, réunion du groupe à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle (1^{re}).

Les camarades sont priés de prendre bonne note des conférences annoncées en 2^e page et d'y assister régulièrement. A la réunion du 2 octobre les adhésions seront reçues. Invitation aux sympathisants.

Livry-Gargan. — Le groupe se réunira le samedi 29 septembre à 21 heures, salle Coulon, en face la mairie. L'ordre du jour comportera l'étude du travail à exécuter dans les jours qui vont suivre, pour donner un regain d'activité au groupe. Après le moment d'apathie qui s'est manifesté ces derniers temps nous espérons que les camarades reprendront leur place empreints d'une combativité plus forte et qu'ils s'emploient à fond pour mener une propagande susceptible d'aboutir à de bons résultats.

Groupe de Franconville. — Nous rappelons aux amis de cette localité que les réunions bimensuelles ont lieu tous les 1^{er} et 3^{es} samedis du mois. — Le secrétaire : Jacquot.

Grp intercommunal Montrouge, Fontenay, Vincennes, St-Mandé. — Réunion le vendredi 28 septembre, à 8 h. 30 très précise, salle de la Coopérative, 11, rue des Laïties, à Vincennes.

Afin de donner une plus grande ampleur à notre propagande et nos efforts pour la campagne que nous entreprenons contre les expulsions non demandées des camarades de faire leur possible pour venir plus régulièrement aux réunions et de démontrer ainsi que la bonne organisation dans un milieu libertaire, n'est pas un vain mot.

Groupe anarchiste régional de Villeneuve-Saint-Georges. — Le groupe se réunit le 1^{er} et 3^{es} samedis de chaque mois, salle du Pont-de-Fer, rue du Pont, à Villeneuve-Saint-Georges. Prochaine réunion samedi 6 octobre. Causerie par un camarade. Prière venir nombreux.

Les camarades prendront note que le « Libétaire » est mis en vente régulièrement aux librairies sis au 92 (face à la gare) et 68, rue de Paris, à Villeneuve.

PROVINCE

Marsenne. — Groupe d'action anarchiste. Tous les camarades anarchistes sont priés d'assister à la réunion du groupe qui aura lieu le dimanche 7 octobre, à 9 heures du matin, à la Bourse du Travail, salle 6. Ordre du jour : Campagne Paul Vial.

Camarades, il est du devoir de chacun d'être présent.

Groupe Anarchiste-Communiste de Toulouse. — Aux prolétaires, aux hommes de cœur. Depuis dix ans, accusé d'un, vol qu'il n'a pas commis, Louis-Paul Vial est déjeu au bagne. Il est du devoir de tous les prolétaires, de tous

les hommes de cœur, de tout tenter pour le sauver.

Venez donc nombreux assister aux meetings qu'organise le groupe A. C. de Toulouse, où nos camarades Tricheux et Mirande vous exposent l'affaire Vial dans sa triste réalité.

Samedi 29 septembre, à 20 h. 30, à St-Martin-du-Touch. Dimanche 30 septembre, à 15 heures, à Muret. Mardi 2 octobre, à 20 h. 30, à Blagnac. Jeudi 4 octobre, à 20 h. 30, à Toulouse. Samedi 6 octobre, à 20 h. 30, à Colomiers. Pour les salles de réunions, consulter la presse locale et les affiches.

Aux camarades, aux sympathisants. Le Groupe se déplaçant à St-Martin-du-Touch samedi, les camarades sont avisés que la réunion est reportée au vendredi suivant. Que tous les copains et sympathisants soient présents, afin de nous aider dans la campagne que nous entreprenons en faveur de Vial. Les réunions ont toujours lieu chez Tricheux, 16, rue du Peyron.

Pour le Groupe : Yvan Pau.

Groupe de Lille. — Les camarades sympathisants et lecteurs du « Libétaire » sont invités à assister à nos réunions qui ont lieu tous les samedis, 142, rue de Wazemmes. Alors, camarades, un bon mouvement, des fâches urgences nous sollicitent, soyez nombreux à nos prochaines réunions.

Groupe d'Etudes Sociales d'Orléans. — Le groupe se réunit chaque semaine. S'adresser à Raoul Colin, 31, rue des Murins. Appel aux sympathisants du « Libétaire ».

Groupe d'Etudes Sociales de Trélazé. — Les camarades sont priés d'assister à la réunion du groupe qui aura lieu le jeudi 27 septembre à 5 heures du soir, salle de la Coopérative.

Prière d'être exact. — Le Secrétaire.

N. B. — Les lecteurs du « Libétaire » et du Flambeau sont cordialement invités.

Ordre du jour : réorganisation du groupe et de la vente de nos journaux, la journée Lazarevitch, la Fédération de l'Ouest. Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les copains est indispensable.

Le groupe de Nevers dans sa réunion du 17 septembre a décidé d'informer les camarades et les groupes qu'il n'a plus rien de commun avec le triste individu nommé : Marius Paret, de St-Etienne ou de La Ricamarié. Il met ceux-ci en garde contre les accusations fausses lancées par ce triste sire contre notre camarade P. Paëtelle, dépositaire du « Libétaire » à Nevers, envers lequel le groupe conserve toute sa confiance. — Le groupe de Nevers.

Groupe d'Etudes Sociales d'Angers. — La réunion du groupe aura lieu le mardi 25 septembre, à 20 h. 30, Bourse du Travail (salle de l'Ancienne Cour d'Appel). A l'ordre du jour : nomination d'un trésorier ; examen et établissement définitif de notre programme d'hiver ; la journée d'octobre ; sa mise au point ; conférences de novembre et mois suivants ; discussion sur les possibilités anarchistes dans un mouvement révolutionnaire. Enquête du groupe Diel Troudai.

Tous les camarades sont instantanément priés d'être présents. Il faut que notre groupe, en complet accord avec celui de Trélazé prenne au point de vue social et éducatif la place qui lui revient. Tous au travail. — Pour le groupe : F. Bonnau.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.

Rouen. — Ligue Internationale des Réfractaires à toutes guerres : Fédération Normande, 50, rue Gossard, à Rouen. Permanences : Rouen Rive Droite : 8 bis, rue des Maillets-Sarrazin, tous les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Rouen Rive Gauche : 1, rue Pavée, tous les mercredis de 20 à 21 heures, Sotteville, 1, rue Hache, salle Mercier (près de la place de la Libérale), tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

« Petit Crémilly », 70 bis avenue Jean-Jaurès, tous les dimanches de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Pour les autres localités de Normandie, les renseignements seront donnés par le secrétaire de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever. Un pressant appel est fait aux femmes et aux camarades de toutes opinions.

Toute correspondance devra être adressée au camarade Hemly, secrétaire fédéral et tout envoyé financier doit être fait à la camarade Pinçon, trésorière de la Fédération, 1, rue Pavée, à Rouen-St-Sever, Seine-Inférieure. — Le Bureau Fédéral.